...et futures

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura**

Band (Jahr): **- (1985)**

Heft 13: **Le nouveau droit matrimonial**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

... et futures

Permanence

A cheval sur les rubriques "activités passées ... et futures", il nous faut vous parler de la Permanence !

Depuis 1981, nous assurons une Permanence dans les locaux du BCF le lundi de 16 à 20 heures. Il est judicieux de dire "nous assurons", car cette Permanence est véritablement une "oeuvre" collective ! En effet, lorsqu'il parut nécessaire d'offrir une telle possibilité d'accueil, une question se posa immédiatement "qui assumera la Permanence ?". Etant donné que le personnel du BCF (1 personne à plein temps, 2 à mi-temps et 1 apprentie) seul, n'y parviendrait qu'au prix de grandes difficultés d'organisation, six à sept membres de la Commission du BCF acceptèrent d'assurer cette Permanence...

Donc... Depuis 1981, nous assurons une Permanence le lundi de 16 à 20 heures. Or, dorénavant, nous l'assurerons le *jeudi de 16 à 19 heures*

Jusqu'à présent, la Permanence était utilisée par des personnes qui, dans une situation problématique, étaient à la recherche de renseignements et de conseils. Mais, plus souvent, ces personnes demandent des rendez-vous en dehors des heures de Permanence.

Nous avons donc décidé de changer de jour d'accueil -peut-être le lundi est-il peu propice aux démarches- et d'en élargir les prestations, puisque notre Centre de documentation (bibliothèque, revues et dossiers de presse) s'est ouvert au public ce printemps.

Ainsi, dorénavant, la Permanence nous permettra aussi d'accueillir les personnes qui voudraient librement consulter notre documentation sans devoir prendre rendez-vous et, comme toujours, les personnes qui désireraient des renseignements précis ou des conseils. Nous nous sommes organisées afin de vous recevoir, alors... à bientôt un de ces prochains jeudis de 16 à 19 heures.

En vue des votations du 22 septembre

pour que chaque citoyenne et chaque citoyen sache l'importance des votations sur le nouveau droit matrimonial, un comité d'action jurassien en faveur du nouveau droit matrimonial s'est créé le 30 avril déjà. Il a, depuis, organisé plusieurs manifestations et prévoit, après ces vacances d'été, une conférence dans chaque district avec des oratrices et des orateurs de qualité qui expliqueront ces nouvelles mesures du droit du mariage. En voici le calendrier :

- le 10 septembre à Delémont, avec Mme Christine Hauser, juriste à l'Office fédéral de la Justice.

- le 16 septembre à Porrentruy, au Restaurant de l'Inter, également avec Mme Christine Hauser et M. Jean-Marie Allimann, avocat, à 20 h 15.

- le 12 septembre à Saignelégier, avec Mmes Geneviève Cattin et Françoise Stocker, avocates.

A Delémont et Saignelégier, le lieu n'est pas encore défini. Veuillez consulter la presse locale.

Une autre date à retenir également : le samedi 14 septembre 1985.

14 septembre

Cette journée sera consacrée dans toute la Suisse au nouveau droit matrimonial et à l'information que nécessite l'importante votation du 22 septembre.

Dans plusieurs localités, des bancs permettront d'exposer le matériel de sensibilisation et d'information. Les membres des Comités d'action seront présents pour expliquer ces dispositions qui réalisent enfin, dans le droit matrimonial, l'égalité des droits entre femmes et hommes.

Notez déjà cette date - samedi 14 septembre - et observez la presse qui annoncera dans quelles localités des stands d'information seront installés. On peut déjà s'attendre à en trouver dans les trois chefs-lieux : Delémont, Porrentruy et Saignelégier.

Et, le 22 septembre...

N'oubliez pas d'aller voter et d'aller voter OUI à cette concrétisation de l'égalité entre hommes et femmes qu'est le nouveau droit matrimonial !

21 octobre – 22 novembre

Pour la cinquième année consécutive, l'Université populaire jurassienne met sur pied, cet automne, un stage de préparation à la réinsertion professionnelle des femmes.

Ces stages sont préparés, dans le cadre de l'UP, par le Groupe de travail de Réinsertion professionnelle des femmes, constitué d'une douzaine de femmes qui se sont attachées, inlassablement, toutes ces années, à améliorer la condition féminine en matière de formation.

Ce groupe établit le déroulement du stage, discute les différents problèmes auxquels les deux animatrices - Vreni Biber et Lucine Jobin - sont confrontées et, participe à l'évaluation finale.

But et déroulement

Ce stage s'adresse à toutes les femmes qui, pour des raisons économiques ou personnelles, désirent reprendre une activité professionnelle et acquérir une meilleure connaissance d'elles-mêmes et de leur environnement.

Le but d'un tel stage est :

- aider les participantes à mieux se situer dans leur environnement familial et social;
- connaître le monde du travail et la situation économique de la région;
- réactiver et développer les compétences personnelles;
- apprendre à chercher un travail.

DUREE DU STAGE : cinq semaines, de 8.30 à 14 heures, ce stage se déroule en groupe, avec les animatrices et la participation de personnes qualifiées en prise directe avec le monde du travail.

LIEU : il n'est pas encore défini, le stage se déroulera soit à Delémont, soit à Moutier, selon le domicile des participantes.

PRIX : Maximum fr 400.--, selon la situation financière personnelle (les repas de midi sont compris).

RENSEIGNEMENTS :
Vreni Biber, animatrice, Gorges 22, 2740 Moutier, tél. 032 / 93 37 63

Lucine Jobin, animatrice, Rambévaux 6, 2800 Delémont, tél. 066 / 22 66 52

DELAI D'INSCRIPTION : 31 août 1985

à l'Université populaire jurassienne, Rte de Fontenais 17, 2900 Porrentruy, tél. 066 / 66 20 80 ou 66 47 55.

* * * * * *

Suggestions

Toutes suggestions concernant des actions du BCF, à entreprendre, ou en cours, seront les bienvenues. Ecrivez-nous et faites-nous vos propositions, remarques et critiques.

* * * * * *

Ont participé à l'élaboration de ce bulletin :

- pour le Centre de liaison : Betty Cattin
- pour le BCF : Françoise Stocker, Marie-Josèphe Lachat, Marianne Golaz et Guite Aubry.

AFFRANCHI À FORFAIT
2800 Delémont 1

Pour recevoir Inform'elles

Renvoyer ce talon-réponse au BUREAU DE LA CONDITION FEMININE - Rue des Moulins 19 - 2800 Delémont - tél. 066 / 22 98 66

NOM : PRENOM :

RUE :

NO POSTAL ET DOMICILE :

LIEU ET DATE : SIGNATURE :

Sommaire

	pages
- Editorial	1
- Dossier : Le nouveau droit matrimonial	2 - 13
- Centre de liaison	14 - 15
- BCF : Activités passées...	16 - 17
... et futures	18 - 20

Permanence

Attention changement !

Le jour d'accueil de la Permanence sera dorénavant :

le jeudi de 16 heures à 19 heures

Sans rendez-vous, vous pouvez, ce jour-là:

- consulter la documentation
- emprunter des livres
- recevoir des renseignements précis ou des conseils.

dessin Marie Friedli